

De l'usage des armes à feu pour se défendre, par Laurent

écrit par Christine Tasin | 21 mai 2013



Je vous transmets un extrait du livre de Paul Lycurgues aux éditions Mordicus « Aux armes Citoyens! »

La loi Farcy de 1885, d'inspiration libérale, réaffirme ainsi que » la fabrication et les commerce des armes [...] sont entièrement libre », au point que l'on put écrire, au début du XXè siècle, que tout français avait le droit de porter des armes apparentes, s'il n'en avait pas été privé par jugement. Cette situation, loin d'être exceptionnelle, domina en Europe jusqu'à la guerre de 1914...

Sans surprise pour qui connaît l'histoire, la situation ne changea brutalement qu'au cours des années 30.

Le second argument souvent invoqué contre la liberté de posséder et de porter les armes, le second mensonge, est d'ordre utilitariste. Il affirme en substance: « les armes tuent; loin de constituer une réponse à la criminalité, elles l'aggravent. »

A ce stade, on cite fréquemment l'exemple américain, brandi en repoussoir suprême, comme pour se convaincre que homejackings et autres drive-by shootings n'arriveront jamais chez nous....

« saucissonnages » dans les beaux quartiers, réglements de

compte à l'arme de guerre dans les « cités ».

Méconnaissance surtout, parce que les statistiques n'établissent pas de corrélation positive entre taux de possession d'armes et criminalité; un rapide examen des chiffres européens permet ainsi de dissiper plusieurs mirages.

De façon générale et pour rester simple, la criminalité est corrélée à 4 facteurs principaux:

- (1) la densité de population,
- (2) le niveau moyen d'éducation et de revenus,
- (3) l'âge et
- (4) l'hétérogénéité de la population.

En clair, une zone urbaine dense, à la population hétérogène, et constituée de « jeunes » peu éduqués, tend à connaître davantage de crimes qu'une zone rurale, riche et ethniquement homogène.

...si l'on compare, au niveau mondial, l'Europe des 27 et les Etats-unis. Pour une population 1,5 fois supérieure, l'Europe élargie enregistre un nombre de crimes plus de 2 fois supérieur aux chiffres américains:

1 crime pour 19 habitants contre 1 pour 28 aux Etats-unis (Source Eurostat -Crime and criminal justice statistics 2010)

...Selon Dr John Lott (University of Chicago Press)...L'effet dissuasif semble être la principale raison de ce phénomène: moins que la perspective d'une interpellation, c'est la possibilité que les victimes soient armées qui semble principalement décourager les criminels...

(Selon Rossi et Wright « Armed and Considered Dangerous ») De l'aveu même de milliers de criminels interrogés par les auteurs, une victime potentiellement armée est le principal facteur dissuasif dont les criminels admettent tenir compte.

...En effet, le plus irréfléchi des délinquants effectue, plus ou moins consciemment, un calcul coût/bénéfice avant d'entreprendre une activité illicite.

...La jurisprudence est constante: toute personne attaquée et

dont les possibilités de fuite ne sont pas totalement épuisées ne satisfait plus, dès lors qu'elle blesse ou tue un attaquant, aux critères de légitime défense!!!!!!

(NDR] Ayez donc toujours sur vous un portable chargé, éloignez-vous de l'attaquant et appelez la police. La jurisprudence ne dit pas jusqu'à quel âge vous devez rester champion du 100m !

Laurent